



**CONSEIL SYNDICAL DU 07.10.2020**

Compte-rendu

L'an deux mille vingt et le sept octobre à quatorze heures trente, le Conseil Syndical s'est réuni en nombre prescrit par le règlement, à Avèze, salle communale, en session ordinaire sous la présidence de Madame Madeleine MACQ, doyenne des membres de l'assemblée puis sous la présidence de Madame Sylvie PAVLISTA, immédiatement après son élection.

Présents (33) François ABBOU, Nicole AMASSE, Régis BAYLE, Patrick BENEFICE, Isabelle BERNIER, Gilles BERTHEZENE, Jean-Pierre BOURELLY (suppléant), Corinne BOUVIER, Jean-Luc BURTET, Roland CAVAILLER, Odile COLOMB (suppléante), Patrick DARLOT, Henri DE LATOUR, Jean-Michel DERICK (suppléant), Jean-Pierre GABEL, Jean-Luc GALTIER (suppléant), Joël GAUTHIER, Emmanuel GRIEU, André JOFFRE (suppléant), Madeleine MACQ, Myriam MOSCOVITCH, Bernard MOUNIER, Sylvie PAVLISTA, Thierry REDON, Dominique ROLAND, Bernard SANDRE, Jean-Claude THION (suppléant), Régis VALGALIER, Bertrand VANPETEGHEM, Alexandre VIGNE, Marc WELLER, Daniel ZEBERKO, Jocelyne ZANCHI.

Excusés (1) Jean-Marie BRUNEL.

Absents (3) Nicolas DE SCHRIVER, Patrick GRAZIOSO, Stéphane MALET.

Procurations (7) Laurette ANGELI à Patrick BENEFICE, Christophe BOISSON à Jean-Luc BURTET, Régis BOURELLY à François ABBOU, Christian EVEQUE à Régis VALGALIER, Bernadette MACQUART à Alexandre VIGNE, Bernard MOLHERAC à Joël GAUTHIER, Raymond THION à Gilles BERHEZENE.

Secrétaire de séance Emmanuel GRIEU

**Avant-propos :** *En raison des graves intempéries climatiques du 19 septembre 2020 qui ont touchées plusieurs communes du PETR Causses et Cévennes, l'assemblée du PETR prévue initialement le 23 septembre a dû être reportée, en raison de l'impossibilité de nombreux élus de s'y rendre. Ce cas de force majeure explique le report de l'installation du PETR à la date du 7 octobre 2020.*

## **1. Installation de l'assemblée**

### **Synthèse du discours introductif de Régis BAYLE**

*Comme le veut la tradition, en tant que président sortant, j'ai l'honneur d'introduire la séance avant de laisser à la place au doyen de l'assemblée. Je souhaite la bienvenue à l'ensemble des élus et notamment aux maires nouvellement élus. Je salue les collègues de la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires et plus particulièrement les maires qui ont été touchés par les graves intempéries du 19 septembre. Je veux leur communiquer la solidarité et la compassion au nom du Pays Viganais. Les agents des services techniques des communes et de la communauté de communes ont été mobilisés pour venir en aide aux communes les plus touchées. J'espère que les deux communautés de communes auront de nombreuses autres occasions de travailler ensemble comme cela a été le cas depuis la création du PETR.*

*Les PETR ont été créés par la loi MAPTAM qui a fait suite à la loi NOTRe, afin de doter le milieu rural de l'équivalent des Métropoles. Sur des périmètres regroupant plusieurs intercommunalités, les PETR ont pour rôle de développer une vision commune via un projet de territoire et de contractualiser avec les partenaires et en particulier l'Etat, la Région et le Département. Le PETR est de ce fait une instance importante qu'il ne faut pas négliger. Il est aujourd'hui le principal interlocuteur de la Région et de*

*l'Etat à travers deux contrats, le contrat territorial régional, qui est partagé avec la communauté de communes du Piémont cévenol et le contrat de ruralité.*

*Par ailleurs le PETR a été lauréat d'un certain nombre de projets très structurants pour le territoire :*

- *Le SCoT, dont le périmètre a été arrêté par le Préfet en mars 2020 ;*
- *Le CTE, Contrat de Transition Ecologique, conclu avec l'Etat. Il a été signé entre le PETR, les deux communautés de communes et l'Etat en février 2020. Il s'agit d'un outil très important en matière de transition écologique et j'espère que le PETR va continuer à s'en saisir.*
- *La mission d'accueil de nouvelles populations qui a été contractualisée avec la Région et le Massif Central et qui permet au PETR d'avoir la précieuse collaboration de Karine Boissière, en charge de son animation.*

*Je ne suis pas candidat à ma succession, ayant été élu président de la communauté de communes du Pays Viganais, je considère qu'il ne faut pas cumuler ces deux présidences. J'ai eu une très grande satisfaction à présider le PETR pendant 3 ans et je tiens à saluer la coordinatrice du PETR, Anne Cazin, géographe de formation, avec laquelle j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler. Je suis fier d'avoir mis en œuvre une véritable démocratie participative à travers le conseil de développement. Constitué de bénévoles de la société civile, le conseil de développement a rédigé le projet de territoire et il a également fait émerger le projet de CTE. J'en profite pour remercier ces bénévoles, dont certains sont présents aujourd'hui, pour leur implication et j'espère sincèrement que cette instance de démocratie participative sera prolongée. »*

Régis Bayle procède ensuite à l'appel nominal des délégués de la façon suivante (par EPCI membre et par ordre alphabétique) :

<b>Membre</b>	<b>Nbre</b>	<b>Délégués titulaires</b>	<b>Représenté par</b>
Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes – Terres Solidaires	1	ABBOU François	
	2	AMASSE Nicole	
	3	ANGELI Laurette	Excusée, procuration à P. BENEFICE
	4	BENEFICE Patrick	
	5	BERTHEZENE Gilles	
	6	BOISSON Christophe	Excusé, procuration à J-L BURTET
	7	BOURELLY Régis	Excusé, procuration à F. ABBOU
	8	BURTET Jean-Luc	
	9	DE LATOUR Henri	
	10	EVESQUE Christian	Excusé, procuration à R. VALGALIER
	11	GAUTHIER Joël	
	12	LEBEAU Irène	THION Jean-Claude
	13	MACQ Madeleine	
	14	MACQUART Bernadette	Excusée, procuration à A. VIGNE
	15	MOLHERAC Bernard	Excusé, procuration à J. GAUHTIER
	16	MOUNIER Bernard	
	17	ROLAND Dominique	
	18	THION Raymond	Excusé, procuration à G. BERTHEZENE
	19	VALGALIER Régis	
	20	VAN PETEGUEM Bertrand	
	21	VIGNE Alexandre	
	22	ZANCHI Jocelyne	

Communauté de communes du Pays Viganais	1	BAYLE Régis	
	2	BERNIER Isabelle	
	3	BOUVIER Corinne	
	4	BRUNEL Jean-Marie	Excusé
	5	CAVAILLER Roland	
	6	DARLOT Patrick	
	7	DE SCHRYVER Nicolas	Absent
	8	DURAND Alain	DERICK Jean-Michel
	9	GABEL Jean-Pierre	
	10	GRAZIOSO Patrick	Absent
	11	GRIEU Emmanuel	
	12	LAURENS Roger	COLOMB Odile
	13	MALET Stéphane	Absent
	14	MONTET Bruno	BOURELLY Jean-Pierre
	15	MOSCOVITCH Myriam	
	16	PAVLISTA Sylvie	
	17	PHILIP Marie-France	GALTIER Jean-Luc
	18	REDON Thierry	
	19	SANDRE Bernard	
	20	SEVERAC Gérard	JOFFRE André
	21	WELLER Marc	
	22	ZEBERKO Daniel	

L'assemblée est déclarée installée.

---

### 01 – ELECTION DU PRESIDENT

---

Rapporteur : Madeleine MACQ

La séance est présidée par Madeleine MACQ, la plus âgée des membres de l'assemblée délibérante.

Le secrétaire de séance est Emmanuel GRIEU, le plus jeune des délégués.

Vu les articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°20172106 – B1 - 002 en date du 21 juin 2017 portant création du Syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Causses et Cévennes,

L'assemblée délibérante procède à l'élection du Président, au scrutin secret, à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Syndical.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Conseil Syndical a désigné deux assesseurs :

- Régis VALGALIER
- Marc WELLER

Candidature présentée :

- Sylvie PAVLISTA

### **Synthèse du discours de candidature de Sylvie PAVLISTA**

*« Un certain nombre d'entre vous ne me connaît pas encore, alors je me permets une rapide présentation : je suis née à Marseille, ai passé 20 ans en région parisienne, puis je me suis installée au Vigan avec ma famille. Les Cévennes, c'est la terre de mes parents, de mes grands-parents et je suis heureuse d'avoir pu y revenir, d'avoir transmis à ma fille le désir de vivre et de travailler en pays cévenol. Je me suis toujours consacrée au bien commun par mon métier d'enseignante et de directrice d'école et par mon engagement associatif comme présidente de club de sport.*

*Cette année, j'ai décidé de m'impliquer davantage pour notre territoire :*

- *d'abord lors des municipales, en effet je suis à présent première adjointe déléguée à l'urbanisme de Sylvie Arnal, première femme maire du Vigan. C'est un nouveau défi et je mets énergie, travail et enthousiasme au service de chacune et chacun sur le territoire, au sein d'une nouvelle équipe ;*
- *ensuite, j'ai découvert le PETR au travers son conseil de développement pendant trois ans et je souhaite poursuivre aujourd'hui dans cette voie, toujours dans le souci de l'intérêt général, en vous proposant ma candidature à la présidence.*

*Je souhaite par ce mandat être au service de nos communautés, de toutes les communes, quelle que soit leur taille, qu'elles soient lieu de la vie économique ou garantes de la qualité de notre cadre de vie.*

*Les projets actuels seront poursuivis dans le même état d'esprit, mais il faudra aussi de nouvelles idées ! J'espère pouvoir compter sur vous, les nouveaux élus, et aussi les élus plus expérimentés et en particulier sur toi, Régis, pendant la période de transition.*

*Peu croyaient en ce syndicat mixte Causses et Cévennes, Régis Bayle et les vice-présidents qui l'entouraient ont su animer des projets et renforcer la solidarité entre nos deux communautés de communes, qui a démontré son utilité dernièrement.*

*Le PETR est là pour stimuler l'échange d'idées, fédérer des énergies, c'est un facilitateur de projets, par exemple :*

- *continuer la transition écologique dans le domaine de la filière bois, la mobilité, l'économie circulaire ;*
- *rendre notre territoire plus attractif pour accueillir de nouvelles populations, véritable opportunité pour notre territoire avec la crise sanitaire que nous traversons ;*
- *élaborer le SCoT (schéma de cohérence territoriale) grâce auquel nous pourrions protéger juridiquement les richesses de chaque commune et définir ensemble les grandes orientations de notre territoire ;*
- *conforter le conseil de développement dont je suis issue, une instance de démocratie participative qui a bien fonctionné sur le dernier mandat, je souhaite le sanctuariser et l'encourager !*

*Si je suis élue, je vous proposerai un bureau équilibré entre nos deux communautés des communes avec 5 vice-présidences pour Causses Aigoual Cévennes-Terres solidaires et 4 vice-présidences pour le pays viganais, plus la présidente, sans indemnité.*

*Si je suis élue, je m'engagerai avec vous à élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des projets communs, à contribuer à l'aménagement et au développement durable de notre territoire, à en*

*défendre les intérêts, à définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social dans notre périmètre tel que le prévoient les statuts du PETR.*

*Enfin, je termine, en citant Michelle Obama : La seule limite à la hauteur de vos réalisations est la portée de vos rêves et votre volonté de travailler dur pour les réaliser. »*

Chaque délégué, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la collectivité. Le Président a constaté, sans toucher l'enveloppe, que le délégué l'a déposée lui-même dans l'urne.

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

1<sup>er</sup> tour de scrutin : (scrutin secret, majorité absolue)

Nombre de délégués présents	33
Nombre de votants (enveloppes déposées)	40
Nombre de suffrages blancs	4
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du code électoral)	3
Suffrages exprimés	33
Majorité absolue	17
Ont obtenu (par ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus
Sylvie PAVLISTA	33

**Madame Sylvie PAVLISTA est élue Présidente du PETR Causses et Cévennes au premier tour de scrutin et immédiatement installée.**

---

## 02 – DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

---

Rapporteur : Sylvie PAVLISTA

Vu l'article 9 des statuts du Syndicat mixte du PETR, « *le nombre de Vice-présidents est déterminé par le Conseil Syndical, sans que ce nombre puisse être supérieur à 30 %, de l'effectif total du Conseil Syndical* ».

Madame la Présidente propose à l'Assemblée de fixer le nombre de Vice-présidents à neuf, dont quatre pour la communauté de communes du Pays Viganais (la Présidente étant issue de cet EPCI) et cinq pour la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes – Terres Solidaires.

**Le Conseil Syndical, après délibération, et à l'unanimité,**

APPROUVE la détermination du nombre de Vice-présidents.

AUTORISE la Présidente ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires.

Rapporteur : Sylvie PAVLISTA

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à la délibération n°20100702 du Conseil Syndical,

L'Assemblée délibérante procède à l'élection des 9 Vice-présidents, à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

La candidature d'Alexandre VIGNE est présentée pour la première Vice-présidence.

#### **Synthèse du discours de candidature d'Alexandre VIGNE**

*« Psychologue clinicien de formation, je me suis engagé, lorsque je suis retourné vivre sur la terre de mes ancêtres, dans le conseil municipal de Lanuéjols auprès de Martin Delord. Martin ne souhaitant pas se représenter, il m'a passé le relais et j'ai été candidat puis élu maire de Lanuéjols. J'ai intégré ensuite la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes, où j'ai été élu vice-président en charge du développement économique. Ce matin, lors d'une réunion à la communauté de communes nous avons considéré qu'il serait bien que le vice-président au développement économique s'engage à la vice-présidence du PETR. Bien qu'étant un nouvel élu, je ferai de mon mieux pour exercer les missions qui me seront confiées au PETR. »*

Suite au dépouillement des votes, Alexandre VIGNE obtient l'unanimité des suffrages.

**Alexandre VIGNE est proclamé premier Vice-président du Syndicat mixte du PETR Causses et Cévennes.**

Bruno MONTET fait acte de candidature pour la seconde Vice-présidence.

#### **Synthèse du discours de candidature de Bruno MONTET, lu par Sylvie PAVLISTA**

*« Mille excuses pour ne pas être présent aujourd'hui suite à un impératif professionnel avec la Région sur la thématique des mobilités et transport. Je candidate à une vice-présidence du PETR Causses et Cévennes pour apporter, si vous le souhaitez et en toute modestie, mon expérience acquise au sein du Conseil de développement, entre 2018 et 2020 sur les thématiques et les projets du PETR en matière de mobilités, de tourisme, de développement économique et de transition énergétique. Le PETR est la première institution territoriale locale qui a associé la société civile et les élus, ce qui nous a donné une ouverture d'esprit profitable aux projets. Sachez que mon engagement sera toujours aussi fort car je pense que le PETR a une importance capitale sur les projets précédemment cités qui doivent être travaillés à l'échelle des deux communautés de communes. »*

Suite au dépouillement des votes, Bruno MONTET obtient l'unanimité des suffrages.

**Bruno MONTET est proclamé second Vice-président du Syndicat mixte du PETR Causses et Cévennes.**

Henri DE LATOUR fait acte de candidature pour la troisième Vice-présidence.

### **Synthèse du discours de candidature d'Henri DE LATOUR**

*« J'ai eu l'occasion de m'investir dans le PETR sous la présidence de Régis BAYLE et je me suis régalé de travailler avec le conseil de développement qui a réussi à regrouper autour de la transition écologique une équipe sympathique, dynamique et travailleuse et je pense que c'est là notre ouverture et notre développement. Je continuerai à travailler dans ce sens, principalement dans le CTE. »*

Suite au dépouillement des votes, Henri DE LATOUR obtient l'unanimité des suffrages.

**Henri DE LATOUR est proclamé troisième Vice-président du Syndicat mixte du PETR Causses et Cévennes.**

Marc WELLER fait acte de candidature pour la quatrième Vice-présidence.

### **Synthèse du discours de candidature de Marc WELLER**

*« Après une longue carrière dans le domaine de l'informatique, du consulting et du management et organisations, j'ai rejoint cette région pour y développer un projet, cela fait 13 ans que j'y suis, sur le causse de Blandas, dont je suis maire. Un peu comme d'autres élus, une fois que l'on s'engage, on s'engage pour une totalité de territoire et je suis donc aussi vice-président à la communauté de communes du Pays Viganais pour la transition écologique et les rivières. Je pense également que le grand enjeu de nos régions, c'est la transition écologique et dans l'écologie il y a la transition énergétique. J'ai déjà pu constater que le PETR est un lieu où toutes les forces peuvent se rejoindre pour développer ce territoire. C'est pour ça que je suis heureux de présenter ma candidature à cette vice-présidence. »*

Suite au dépouillement des votes, Marc WELLER obtient l'unanimité des suffrages.

**Marc WELLER est proclamé quatrième Vice-présidente du Syndicat mixte du PETR Causses et Cévennes.**

Christophe BOISSON fait acte de candidature pour la cinquième Vice-présidence. Suite au dépouillement des votes, Christophe BOISSON obtient l'unanimité des suffrages.

**Christophe BOISSON est proclamé cinquième Vice-président du Syndicat mixte du PETR Causses et Cévennes.**

Daniel ZEBERKO fait acte de candidature pour la sixième Vice-présidence.

### **Synthèse du discours de candidature de Daniel ZEBERKO**

*« J'ai été élu récemment à la mairie de Molières Cavaillac en tant que conseiller en charge de la communication, de la vie sociale et associative. J'ai été absent de la région pendant 25 ans, j'ai dû m'exiler pour travailler à Paris. Et de retour à la retraite, je suis disponible pour œuvrer pour ma commune et aussi toute la région. Je suis novice en ce qui concerne le PETR mais je suis très motivé et j'ai des disponibilités du fait de ma retraite. »*

Suite au dépouillement des votes, Daniel ZEBERKO obtient l'unanimité des suffrages.

**Daniel ZEBERKO est proclamé sixième Vice-présidente du Syndicat mixte du PETR Causses et Cévennes.**



Régis VALGALIER fait acte de candidature pour la septième Vice-présidence.

***Synthèse du discours de candidature de Régis VALGALIER***

*« J'étais déjà vice-président du PETR dans l'ancienne équipe et je travaillais sur la filière bois qu'il faudra reprendre et mener en continuité. Je suis également vice-président au tourisme à la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires. »*

Suite au dépouillement des votes, Régis VALGALIER obtient l'unanimité des suffrages.

**Régis VALGALIER est proclamé septième Vice-président du Syndicat mixte du PETR Causses et Cévennes.**

Bernard MOUNIER fait acte de candidature pour la huitième Vice-présidence.

***Synthèse du discours de candidature de Bernard MOUNIER***

*« Maire des Plantiers, je suis encore en activité pour quelques mois. Je suis PDG d'une Holding et accessoirement consultant aux Nations Unies et aux affaires étrangères. Originaire des Cévennes, plutôt Vallée Longue, c'est-à-dire économie minière, j'ai épousé une dame de la Vallée Borgne et cela fait 50 ans, 60 ans que nous vivons aux Plantiers quand nous sommes de retour des missions internationales. Je candidate en tant que vice-président afin d'apporter ma contribution et de voir des projets émerger. »*

Suite au dépouillement des votes, Bernard MOUNIER obtient l'unanimité des suffrages.

**Bernard MOUNIER est proclamé huitième Vice-président du Syndicat mixte du PETR Causses et Cévennes.**

Emmanuel GRIEU fait acte de candidature pour la neuvième Vice-présidence.

***Synthèse du discours de candidature d'Emmanuel GRIEU***

*« Maire de Mandagout, vice-président de la communauté de communes du Pays Viganais sur la participation citoyenne. Au PETR, travaillons ensemble, faisons vivre le PETR, ne subissons pas ensemble cet outil. Cet engagement va de soi pour moi si cela va dans le sens de la participation et du travail ensemble. »*

Suite au dépouillement des votes, Emmanuel GRIEU obtient l'unanimité des suffrages.

**Emmanuel GRIEU est proclamé neuvième Vice-président du Syndicat mixte du PETR Causses et Cévennes.**

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les participants et clôture la séance à 16h10.